AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1497
FR0010263202-FS0481

12 mai 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article 233-7 du code de commerce)

PAREF

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 mai 2020, la société Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l.[1] (1c rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché du Luxembourg) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 mai 2020, les seuils de 50%, 1/3, 30%, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société PAREF et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché par la société Fosun Property Europe Holdings (Lux) S.à r.l. de la totalité de ses actions PAREF (soit 862 699 actions) au profit de sa société mère Fosun Property Holdings Limited, laquelle n'a, à cette occasion, franchi directement et indirectement aucun seuil.

Fosun Property Holdings Limited détient désormais directement 862 699 actions PAREF représentant autant de droits de vote, soit 59,71% du capital et des droits de vote de cette société[2].

[1] Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois contrôlée par la société de droit hongkongais Fosun Property Holdings Limited, elle-même contrôlée au plus haut niveau par M. Guo Guangchang.

[2] Sur la base d'un capital composé de 1 444 838 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.